



Discipline :	Code discipline :
NOM :	Prénom :
Nom de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Tél :	Portable :
Fax :	Courriel :
Titulaire <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Ex-fonctionnaire titulaire <input type="checkbox"/>	

Dossier mutation
INTRA 2022
De l'Académie de NANTES

MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE
MOUVEMENT SPÉCIFIQUE ACADÉMIQUE
PLP Agrégé·e Certifié·e P.EPS CPE AE

AFFECTATION A TITRE DEFINITIF 2020/2021

En établissement Code établissement

Nom et adresse de l'établissement :

Sur une Zone de Remplacement

Nom de la ZR : Code ZR :
Nom et adresse de l'établissement dans lequel vous êtes rattaché·e administrativement :

Code établissement :

Nom et adresse de l'établissement dans lequel vous êtes en activité cette année

Code établissement :

AFFECTATION NON DEFINITIVE 2020/2021

ATP en établissement ATP en ZR (ATP : Affectation à Titre Provisoire)

Nom et adresse de l'établissement où vous exercez :

Code établissement :

Avez-vous déposé un dossier handicap médical et/ou social

Dossier à retourner (avant le 6 mai) aux Elus Paritaires à l'adresse suivante :
URSEN CGT 1 place gare de l'Etat 44276 NANTES
Ou par courriel à l'adresse suivante : elusplp.nantes@cgteduc.fr ou eluscertifies@cgteduc.fr

(joindre **impérativement** la photocopie de l'accusé de réception, signé dans votre établissement, accompagnée de toutes les pièces justificatives donnant droit aux bonifications)

Cadre réservé aux
élus paritaires

Affectation obtenue :

Tableau d'aide au calcul du barème en fonction du type de vœux

Saisie des vœux sur SIAM du 16 mars (à partir de 12H) au 30 mars 2022 (à 12h)

Le barème ne s'applique pas

		Etablissement (Etab)	Commune (Com)	Département (Dpt)	Académie (ACA)	Zone de remplacement départementale (ZRE)	Zone de remplacement académique (ZRA)
Echelon au 31/08/21 ou 01/09/2020 pour reclassement		7 points par échelon (mimimum 14 pts) Hors classe 56 pts forfaitaire ou 63 pts pour agrégé +7 pts par échelon HC 98 pts pour les agrégés HC au 4 ^{ème} échelon depuis 2 ans 105 pts pour les agrégés HC au 4 ^{ème} échelon depuis 3 ans Classe exceptionnelle 77 pts + 7 pts par échelon limité à 105 pts Classe exceptionnelle agrégé au 3 ^{ème} échelon et 2ans 105 pts					
Ancienneté dans le poste		20 pts par an + 50 pts par tranche de 4 ans Stagiaire ex-titulaire EN : +20 points pour année de stage					
Stagiaires	Stagiaire ex-contractuel, MA			Echelon 1 à 3 : 150 pts Ech 4 : 165 pts Ech 5 et + : 180 pts au 1/09/20			
	Stagiaire titulaire autre corps ens.			1000 pts pour ancien dpt + ACA ou ancienne ZRE puis Dpt correspondant + ZRA et ACA pour ex TZR			
	Stagiaire ex-fonctionnaire non ens.			1000 pts pour ancien Dpt			
Personnel accueilli en détachement				1000 pts pour ancien Dpt			
Réintégration ou changement de disc.				1000 pts pour ancien Dpt ou ancienne ZRE puis Dpt correspondant			
Mesure de carte scolaire en Etb		1500 pts pour anciens Etb, Com, Dpt, ACA					
Educ prio	REP+ ou politique de la ville	5 ans et + au 31/08/21 : 145 pts					
	REP	5 ans et + au 31/08/21 : 75 pts					
	Demande précise REP ou REP+	300 pts REP 400 pts REP+					
Poste spé acad au 31/08/21 sauf entrants				4 à 7 ans : 100 pts 8 ans et + : 200pts			
Poste EREA au 31/08/20				5 à 7 ans : 145 pts 8 ans et + : 200pts			
BOE ou RQTH		100 pts non cumulable avec dossier médical					
Dossier médical		1000 pts sur vœu(x) précisé par le médecin conseiller technique					
Caractère répété de la demande depuis 2019		20 pts par an à compter de la deuxième année (max 100 pts)					
TZR	Ancienneté ZR	23 pts par an + 24 pts par tranche de 4 ans sur la même zone					
	Stabilisation sur Dpt			200 pts			
	Stabilisation Com au moins 4 ans		50 pts sur les 2 premiers vœux				
Agrégé (ancienneté de 4 ans mini au 31/08/21)		200 pts			150 pts		
Bonification familiale	Rapprochement de conjoint et autorité parentale conjointe		50,2 pts + 51 pts par enfant	150,2 pts + 101 pts par enfant de moins 18 ans au 31/08/22			
	Année de séparation			120,4 pts par an et 80 pts sup si résidences pro dans 2 départements non limitrophe durant l'année scolaire			
	Situation parent isolé			150 pts +22 pts par enfant de moins 18 ans au 31/08/22			
					40 pts + 10 pts par enfant		
	Mutation simultanée			15 pts + 5 pts par enfant			80 pts

Vous devez impérativement consulter la circulaire rectorale "mutations intra-académiques 2022 et la ligne directrice de gestion en ouvrant les liens ci-dessous.

<http://alexandrie.ac-nantes.fr/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=listalo&req=18>

<http://alexandrie.ac-nantes.fr/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?aloId=3291&page=alo>

Complétez le tableau ci-dessous avec vos vœux et calculez le barème en vous aidant du tableau de la page 2.

N°	Libellé du vœu en clair	Echelon	Ancienneté	Stagiaires	Personnel détachement	Réintégration	Carte scolaire	REP + ou REP	APV	Demande REP ou REP +	Spé acad ou EREA	BOE ou RQTH	Dossier médical	Ancienneté TZR	Stabilisation TZR sur Dpt	Stabilisation TZR sur Con	Rapprochement de conjoint ou autorité parentale	Année de séparation	Parent isolé	Mutation simultanée							Calcul Barème		
1																													
2																													
3																													
4																													
5																													
6																													
7																													
8																													
9																													
10																													
11																													
12																													
13																													
14																													
15																													
16																													
17																													
18																													
19																													
20																													
21																													
22																													
23																													
24																													
25																													
26																													
27																													
28																													
29																													
30																													



SITUATION ADMINISTRATIVE

Position :

- | | | | | | |
|-----------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| Activité | <input type="checkbox"/> | Congé formation | <input type="checkbox"/> | Congé longue maladie | <input type="checkbox"/> |
| Service National | <input type="checkbox"/> | Congé maternité | <input type="checkbox"/> | CNED | <input type="checkbox"/> |
| Reconversion/mobilité | <input type="checkbox"/> | Congé parental | <input type="checkbox"/> | Disponibilité | <input type="checkbox"/> |
| Détachement | <input type="checkbox"/> | Congé longue durée | <input type="checkbox"/> | | |

Autre Précisez :

Si fonctionnaire titulaire hors Education Nationale

Précisez : Ministère, Corps ou Service :

Département d'exercice :

Service Education Nationale :

TITULAIRE : Date de titularisation :

Echelon au 31/08/2021 par promotion et au 01/09/2021 par reclassement :

Ancienneté dans l'affectation actuelle (y compris 2021/2022) :

Victime d'une mesure de carte scolaire : Année : Ancien poste :

STAGIAIRE : Echelon au 01/09/2021 (Voir reclassement) :

SITUATION FAMILIALE AU 1 SEPTEMBRE 2020

Célibataire Marié-e PACS Veuf-ve Divorcé-e

Vie maritale sans enfant Vie maritale avec enfant(s)

Nombre d'enfant-s à charge de moins de 18 ans (au 31/08/2022) et/ou à naître (certificat de grossesse constatée avant 1 avril 2022) :

Pour demande SPI : nb d'enfant-s de moins de 18 ans :

Coordonnées de votre conjoint-e :

NOM : Prénom : Nom de naissance :

Adresse (si différente de la votre) :

Profession :

En activité : OUI NON

Dans quel cadre faites-vous votre demande :

- | | | | | | |
|------------------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Convenance personnelle | <input type="checkbox"/> | Autorité parentale conjointe | <input type="checkbox"/> | Vœu préférentiel | <input type="checkbox"/> |
| Rapprochement de conjoint | <input type="checkbox"/> | Mesure de carte scolaire | <input type="checkbox"/> | Réintégration | <input type="checkbox"/> |
| Au titre de situation parent isolé | <input type="checkbox"/> | Mutation simultanée | <input type="checkbox"/> | Changement de discipline | <input type="checkbox"/> |

Si vous avez fait une demande de rapprochement de conjoint :

Nombre d'année-s de séparation au 31/08/2022 :

SITUATION SYNDICALE

Je suis déjà adhérent-e Je ne suis pas adhérent-e Je souhaite adhérer

